



Comparatif rapides des assurances proposées par le Crédit Agricole et Groupama

Le réseau des ADA a comparé les assurances proposées par Groupama et le Crédit Agricole (Pacifica)*. Les informations disponibles ci-dessous ont été obtenues en échangeant avec les assureurs eux-mêmes et avec des des apiculteurs assurés chez ces deux organismes.

Attention, cette grille est non exhaustive et ne rend pas compte de toutes les subtilités que peut prendre un contrat d'assurance selon la situation et les négociations entre l'assureur et l'assuré.

Le comparatif ci-dessous se base majoritairement sur l'assurance couvrant les ruches, même si d'autres points peuvent être abordés.

	Crédit Agricole (Pacifica)	Groupama
Ruches et contenant	<p>Responsabilité Civile</p> <p>Ruche = « capital premier risque » donc vol, incendie, garantie tempête (souple), aléas climatiques.</p> <p>C'est l'apiculteur qui estime la valeur de la perte (avec factures ou études à l'appui) lors de la perte.</p>	<p>Responsabilité Civile</p> <p>Ruche : vol, incendie, vandalisme, aléas climatiques.</p> <p>L'apiculteur choisit un forfait avec la couverture souhaitée. Le prix est dépendant du niveau de protection du forfait choisi.</p> <p>Remboursement forfaitaire à la ruche allant de 120€ à 250€. Il est possible de demander à augmenter ce plafond dans le contrat si on le souhaite</p>
Réductions	<p>Accordées au cas par cas: Jeunes Agriculteurs, multirisques, exploitation plus ou moins grande, véhicules...</p>	<p>Il est possible, dans certains cas, d'avoir des réductions sur l'assurance multi-risques (ruche) + bâtiment + véhicule.</p> <p>Les Jeunes Agriculteurs bénéficient de réduction sur les assurances professionnelles et privées les 5 premières années de l'installation (1,5 an de réduction, 150% sur 5 ans).</p>

Malus	Malus sur le matériel/véhicule à partir de 2 sinistres/an/contrat (et non par assuré.e)	Malus ne s'appliquant que sur le véhicule.
Délais de remboursement	Délai entre 2 et 3 semaines sans expertise. Délai de 2 mois avec expertise. Plusieurs mois, si contre-expertises (RC) et perte d'exploitation.	Délais : 2 à 3 semaines sans expertise. Plusieurs mois s'il y a expertises, contre-expertises et perte d'exploitation.
Calamités/Assurances récoltes	Non	Non

Ce premier comparatif sera complété en 2024, en prenant notamment en compte les retours d'expérience d'apiculteurs professionnels assurés chez ces deux assureurs.

**Pourquoi Groupama et le Crédit Agricole? Car il s'agit des deux assureurs, hors syndicats apicoles, qui représentent à eux deux près de 90% des contrats d'assurance.*